

Patrimoine archéologique en milieu humide ou immergé

Service Régional de l'Archéologie de la Nouvelle Aquitaine
(DRAC – Ministère de la Culture)

Jean-François MARIOTTI
Raphaël GESTREAU
Fabien LOUBIGNAC



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Une occupation humaine ancienne



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

des pratiques votives ou cultuelles



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

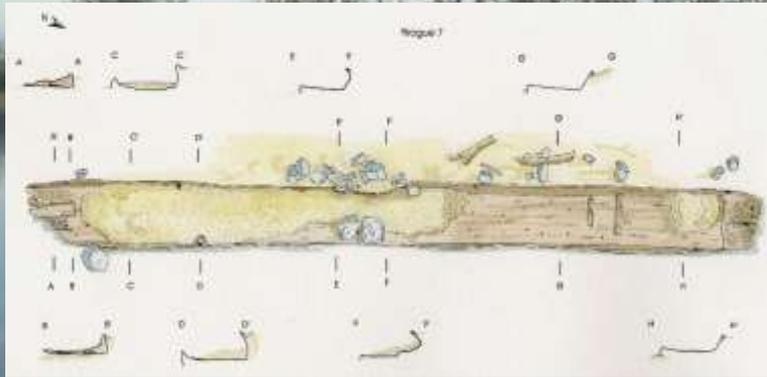
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

des voies de communication de la préhistoire à la période contemporaine



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

**des frontières, des axes d'invasion,
des points de passage obligé**



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

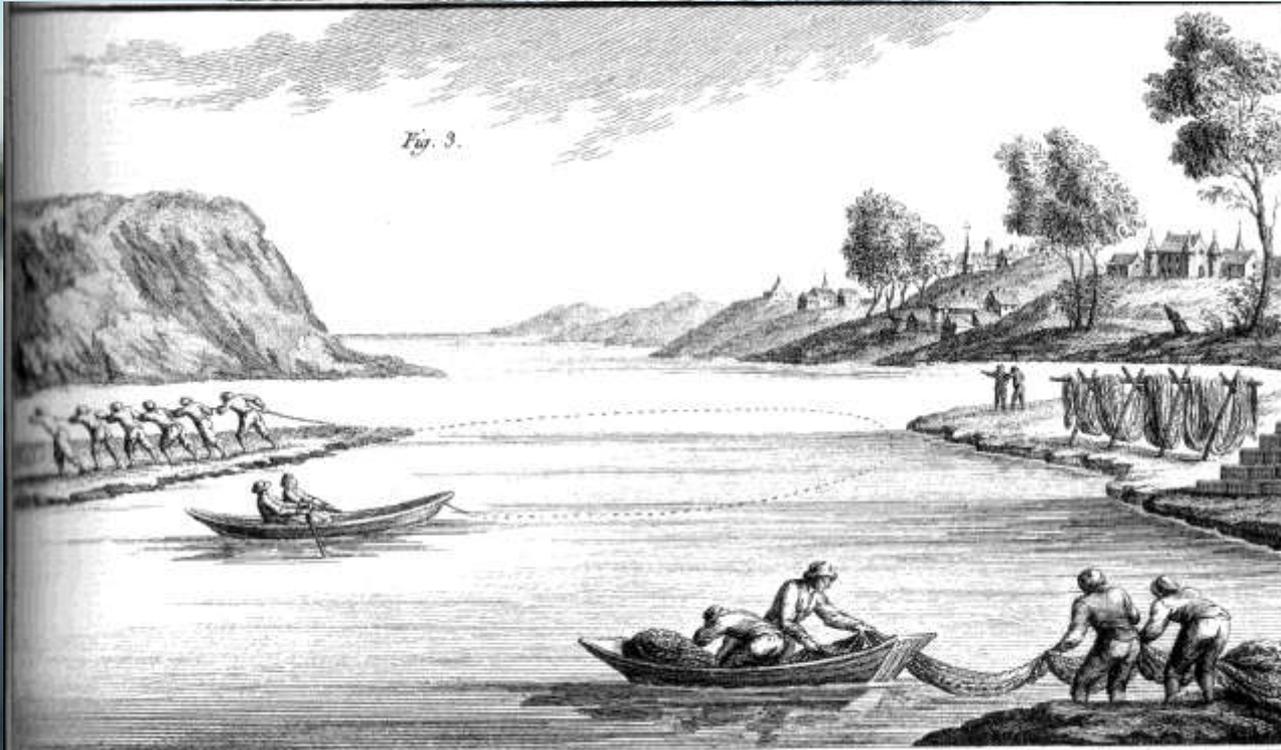
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Des pratiques halieutiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

L'utilisation de la force motrice



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

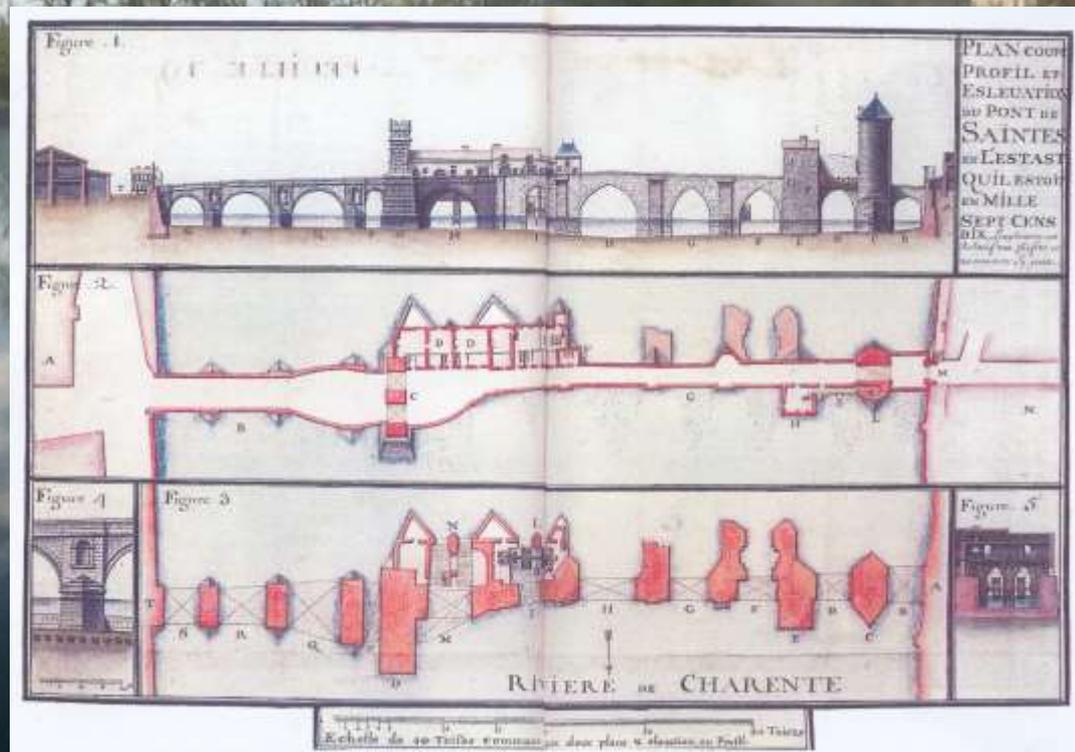
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

les ouvrages de franchissement



La richesse patrimoniale des cours d'eau

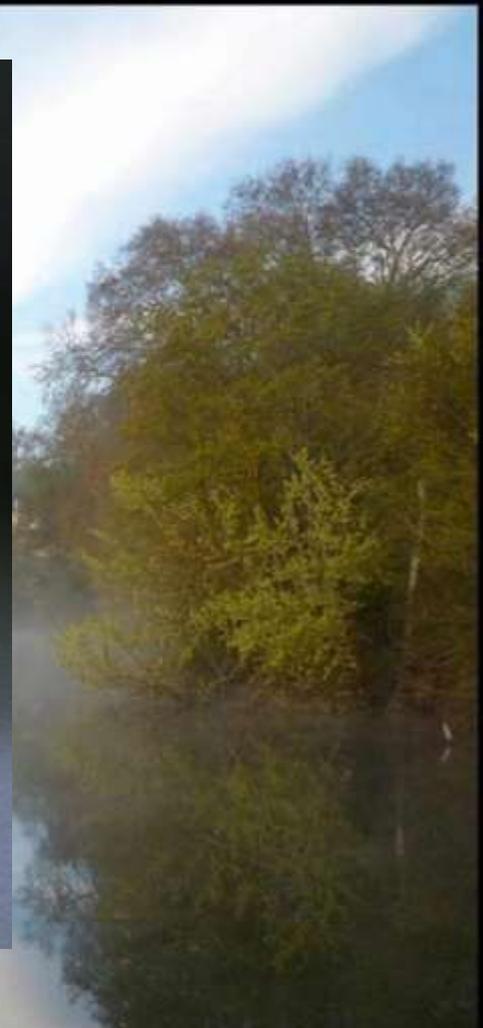
Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

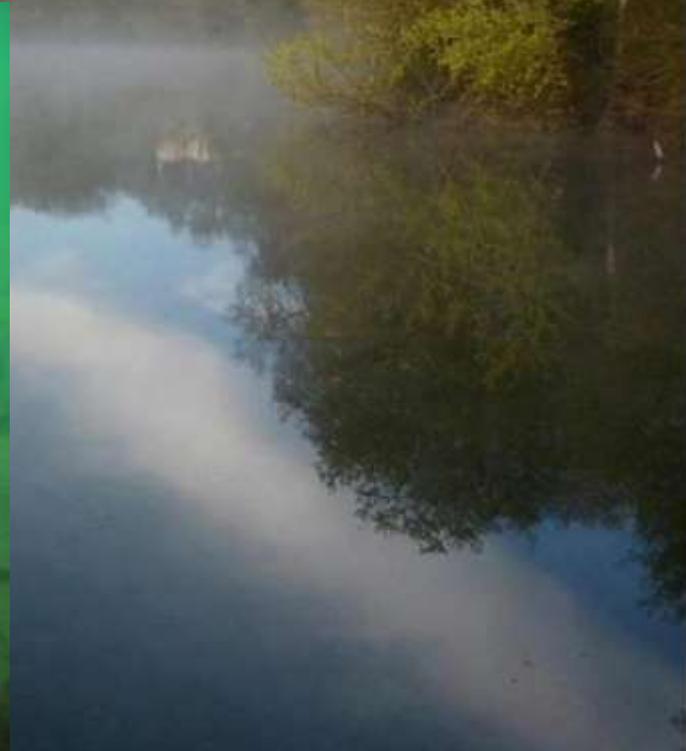
Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

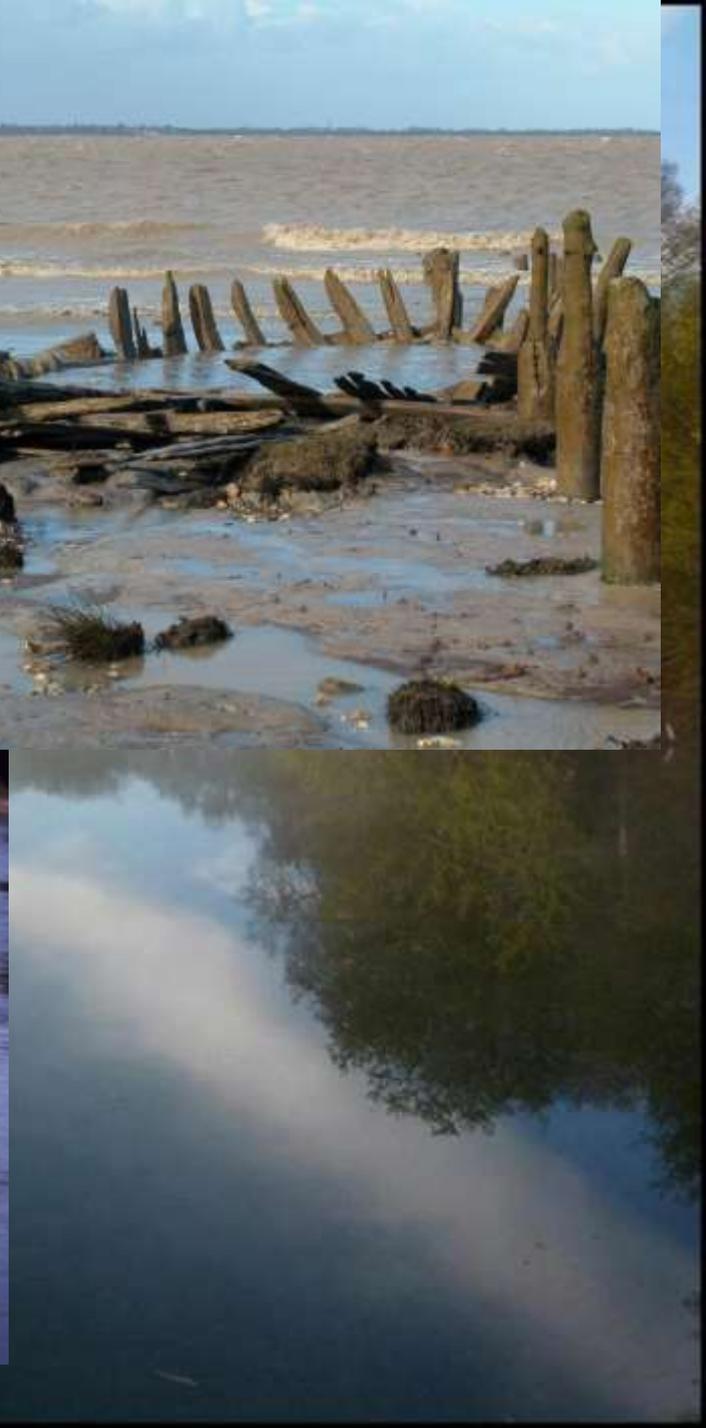
Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

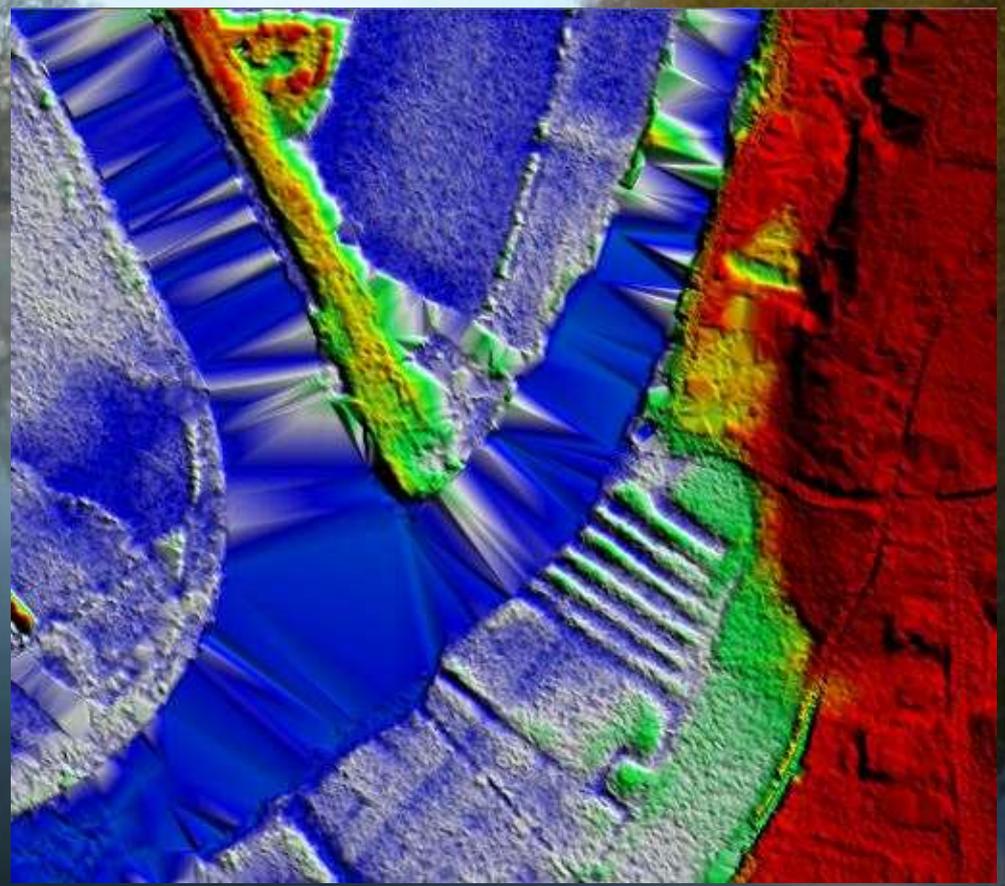
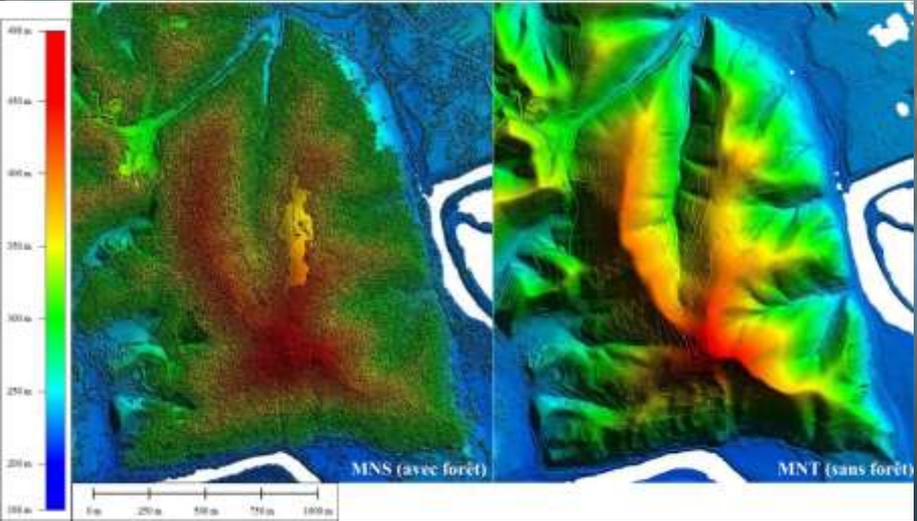
Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques



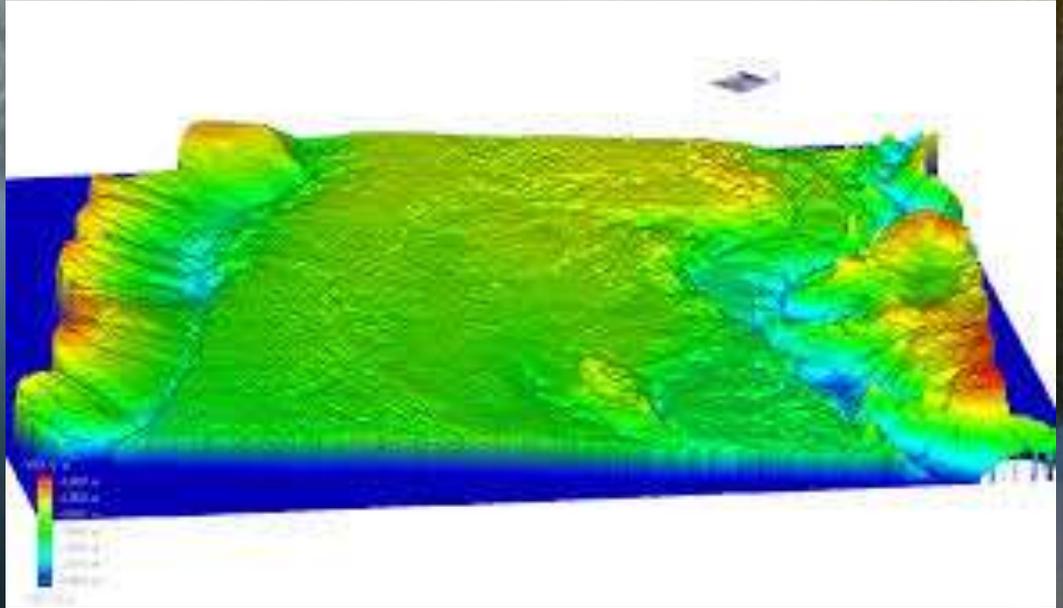
La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Méthodes de détection (LiDAR)



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

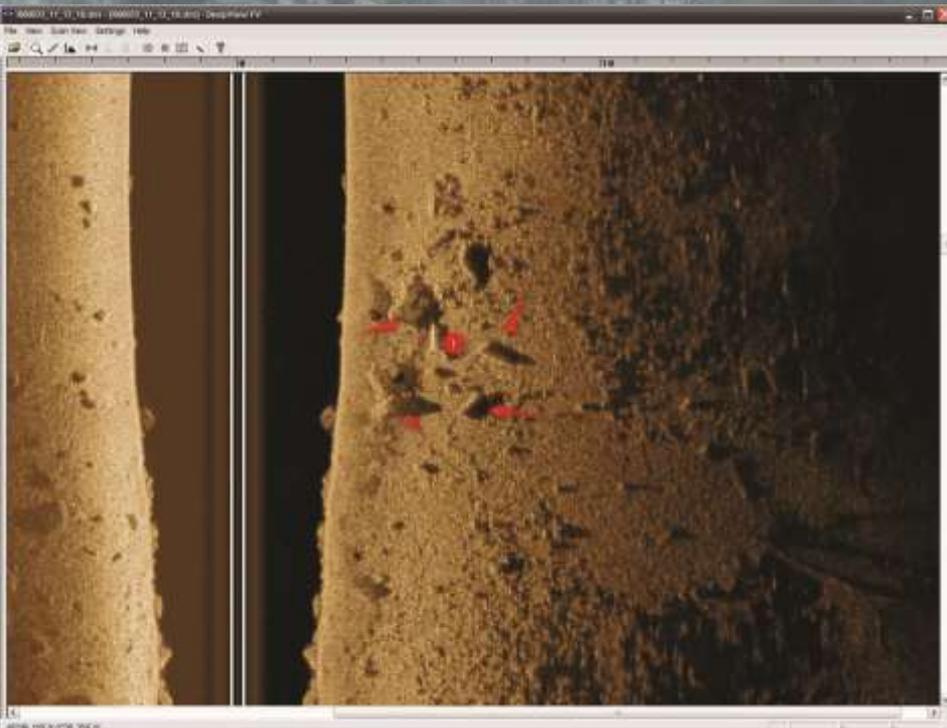
Méthodes de détection (bathymétrie)



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Méthodes de détection (SONAR)



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert à l'occasion de dragage



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

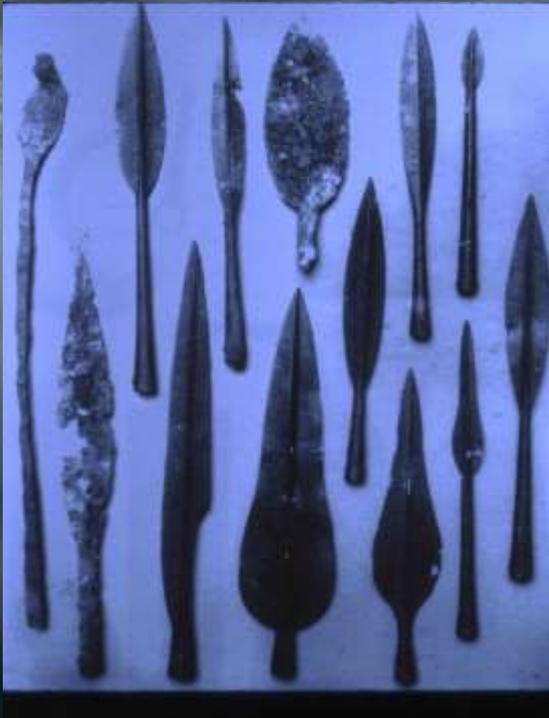
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert à l'occasion de travaux



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert à l'occasion de travaux



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert à l'occasion de travaux



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert à l'occasion de curages



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert fortuitement



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

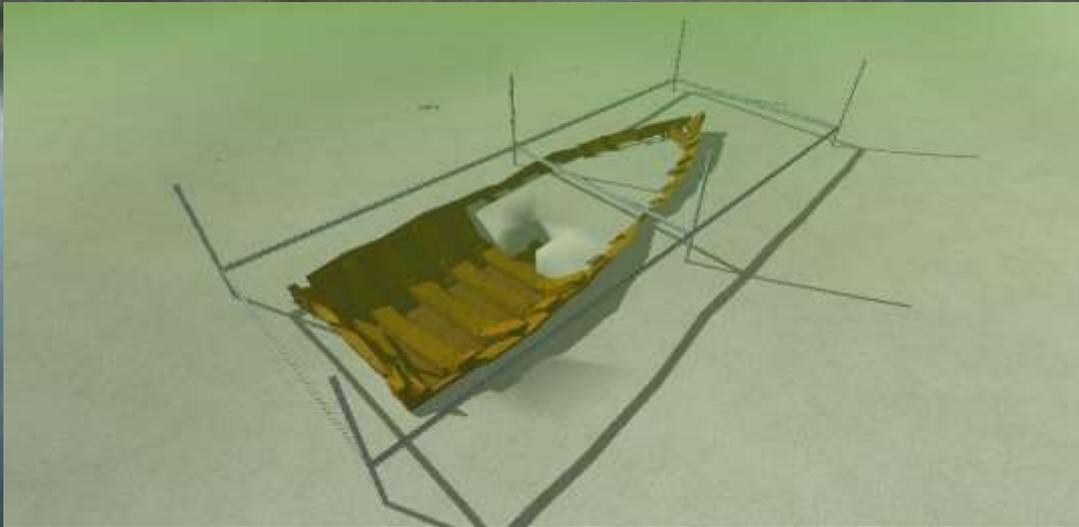
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Découvert fortuitement



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Définitions du Patrimoine archéologique

**Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique du 16 janvier 1992
(La Valette) :**

Sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges, biens et autres traces du passé (...) Sont inclus dans le patrimoine archéologique les structures, constructions ensembles architecturaux, sites aménagés, témoins mobiliers, monument d'autre nature, ainsi que leur contexte, **qu'ils soient situés dans le sol ou sous les eaux.** »

La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Définitions du Patrimoine archéologique

Article L-1 du Code du Patrimoine : Patrimoine culturel

« Le patrimoine s'entend, au sens du présent code, de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un **intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.**»

Article L510-1 du Code du Patrimoine : Patrimoine archéologique

« Constituent des éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de **retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel.**»

Article 410-1 du Code Pénal : Intérêts fondamentaux de la Nation

« Les **intérêts fondamentaux** de la nation s'entendent au sens du présent titre de son indépendance, de l'intégrité de son territoire, de sa sécurité, de la forme républicaine de ses institutions, des moyens de sa défense et de sa diplomatie, de la sauvegarde de sa population en France et à l'étranger, de l'équilibre de son milieu naturel et de son environnement et des éléments essentiels de son potentiel scientifique et économique et de son **patrimoine culturel.**»

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Lois régissant le Patrimoine archéologique

Loi du 15 octobre 1941 : confirmée en 1945

« portant sur la réglementation des fouilles archéologiques et sur la surveillance de l'état. »

Décrets du 7 juillet 1977 et du 5 février 1986, abrogés en 2002 :

« établissant le fait d'un refus de permis de construire ou la contrainte de modalités particulières en présence de vestiges archéologiques »

1981 : mise en place de sanctions pénales contre les infractions spéciales pour les biens culturels

Loi du 17 janvier 2001, modifiée en 2003 :

« porte sur le régime juridique spécial de l'archéologie préventive et son financement (principe du destructeur/payeur). »

Décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, modifié en 2004 :

- pris pour l'application de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 et relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Loi du 7 juillet 2016 :

« principe de la maîtrise d'ouvrage scientifique par les SRA. »

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Nouveau code du patrimoine du 15 août 2016 issu de la loi 2016-925

Zonages archéologiques:

A : tous les travaux

B : travaux dont le terrain d'assiette est supérieur à 3000 m²

C : travaux dont le terrain d'assiette est supérieur à 30 000 m²

Travaux soumis à études d'impact

Saisines par l'aménageur

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Élément déclencheur : transmission par les DDT des arrêtés d'autorisation de travaux au titre des articles L.214-1 à L.214-6 et L.211-7 du code de l'environnement (Loi sur l'eau)

Diagnostic archéologique anticipé (1 opérateur : INRAP)

Ou

Fouille archéologique (2 opérateurs : INRAP et Evéha)

La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

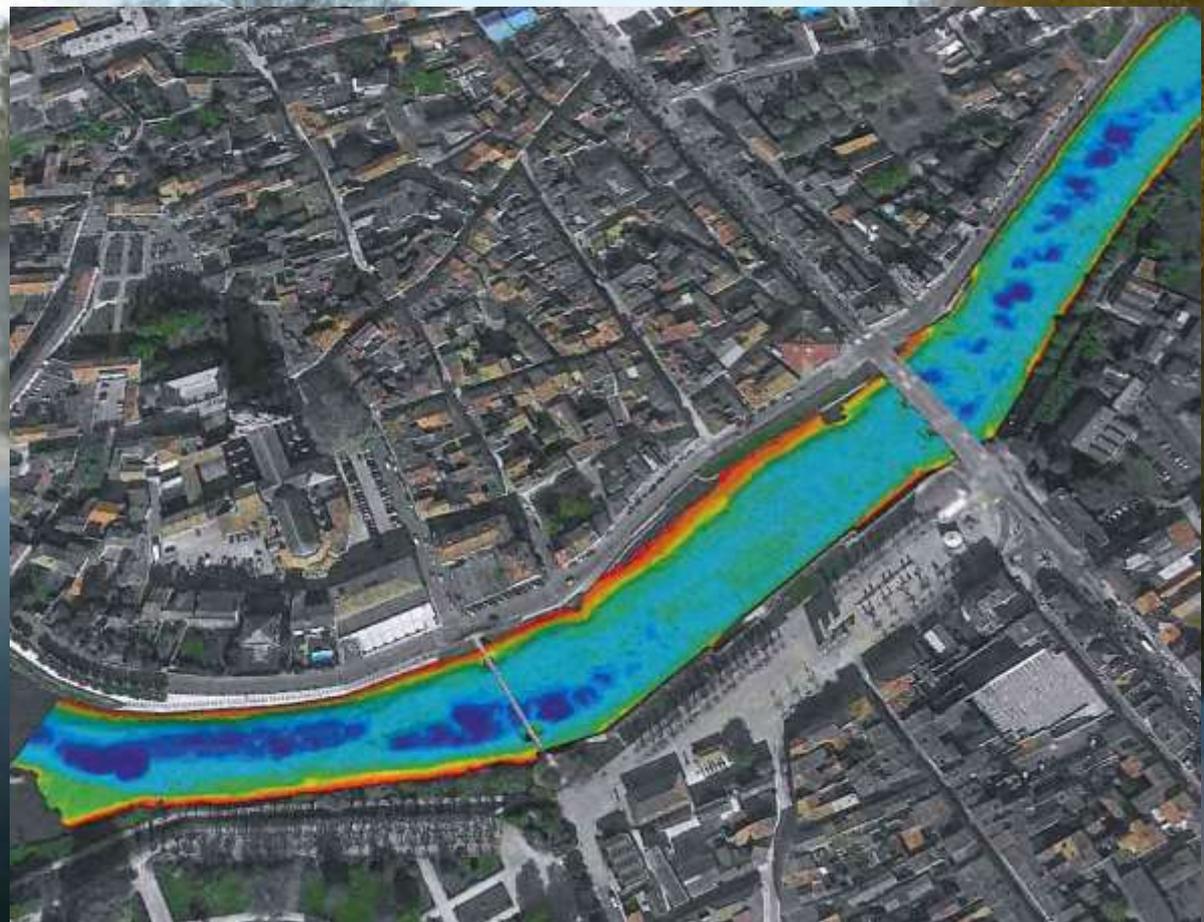
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Quai de la place Bassompierre Saintes Fleuve Charente



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

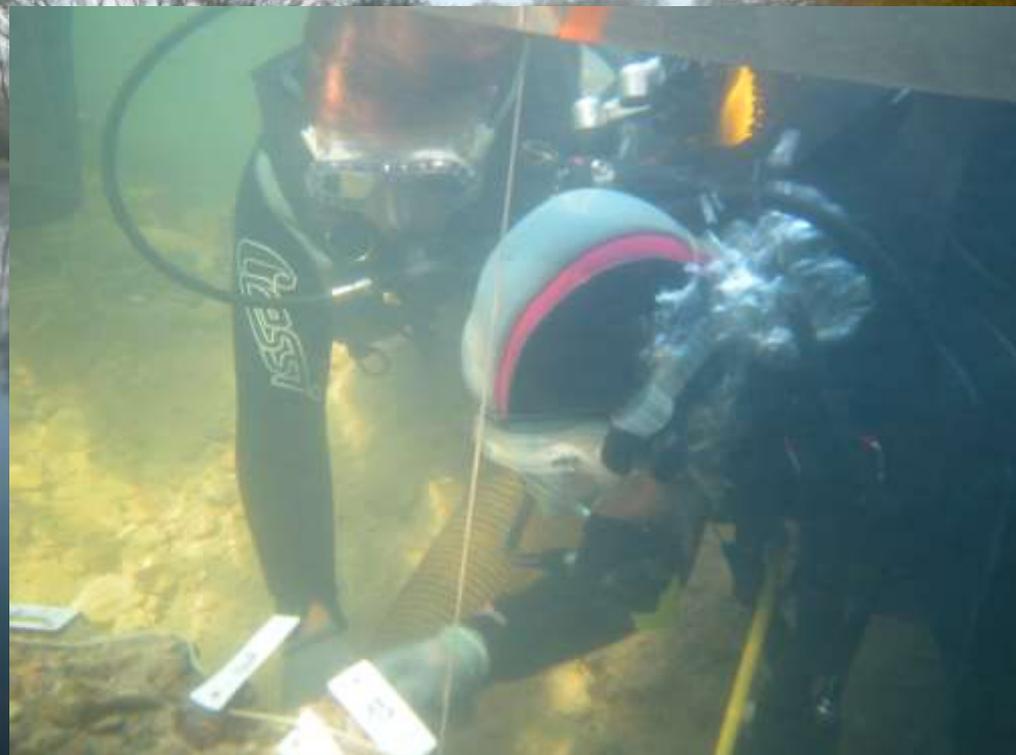
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Quai de la place Bassompierre Saintes Fleuve Charente



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

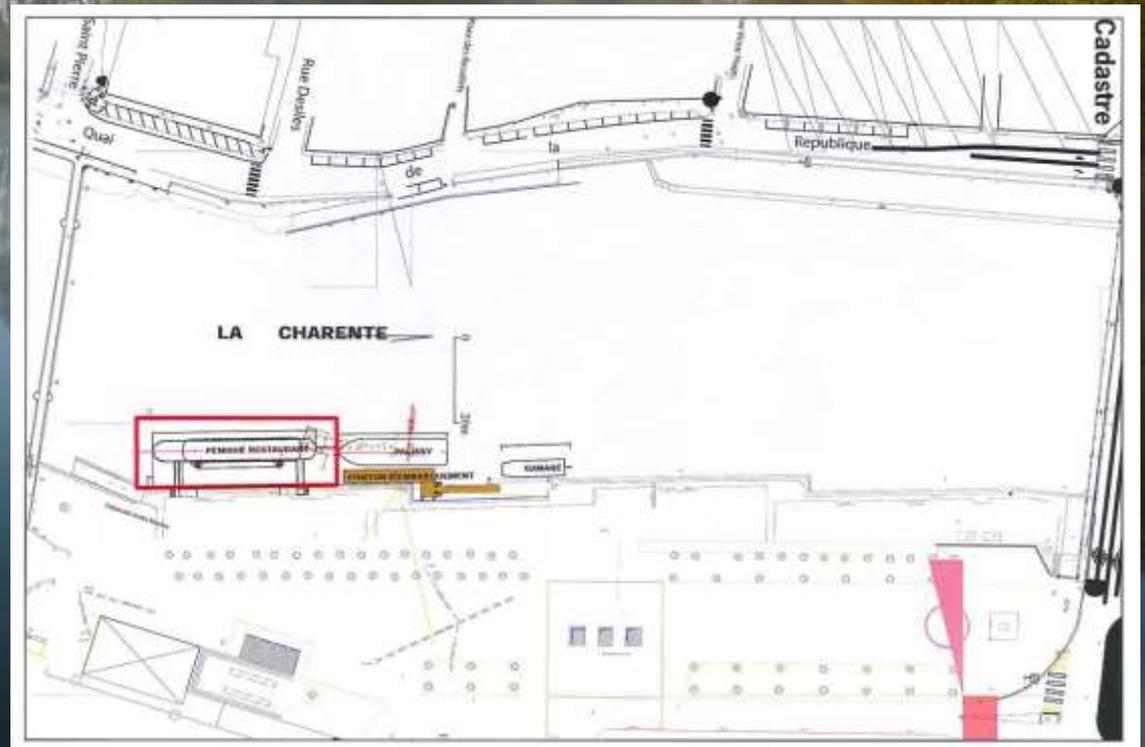
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Quai de la place Bassompierre Saintes Fleuve Charente



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

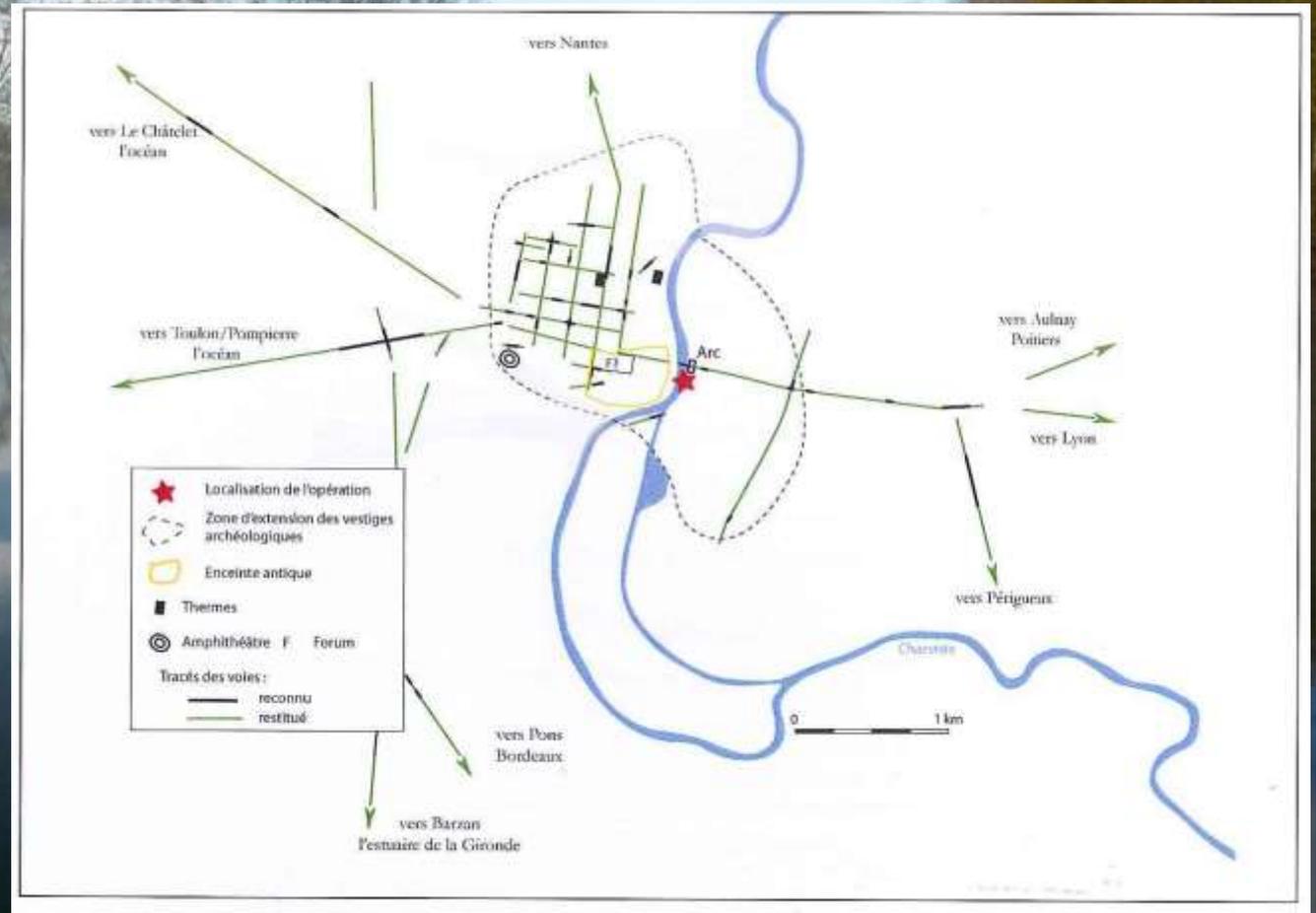
Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Quai de la place Bassompierre Saintes Fleuve Charente



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Quai de la place Bassompierre Saintes Fleuve Charente

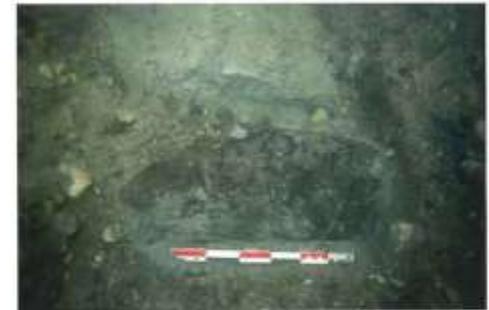
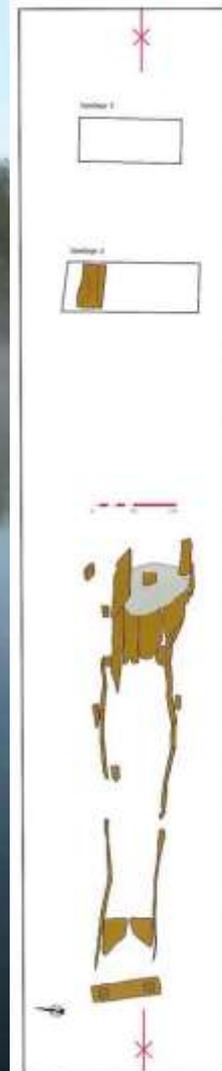
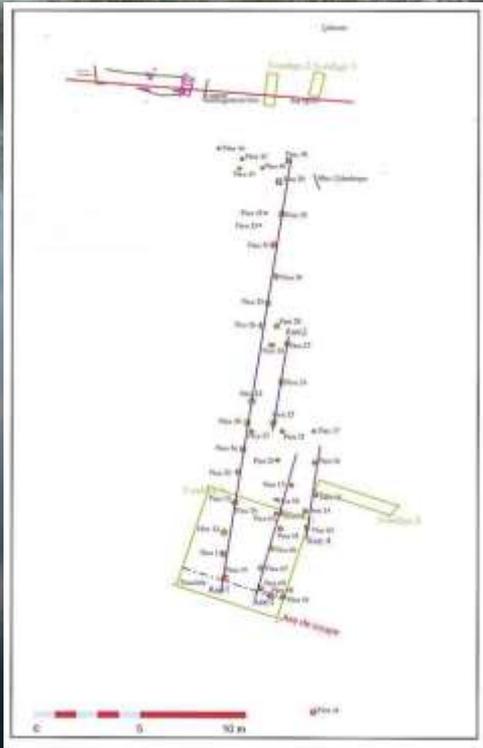


Fig. 22 Sondage 2. © C. Hureau, Inrap

Fig. 21 Filé en plan structure de bois assemblée. © J. Dur, Inrap



Fig. 23 Clous et clavette. © G. Hureau, Inrap

Fig. 24 Détail de la cotte. © P. Tréau, Inrap

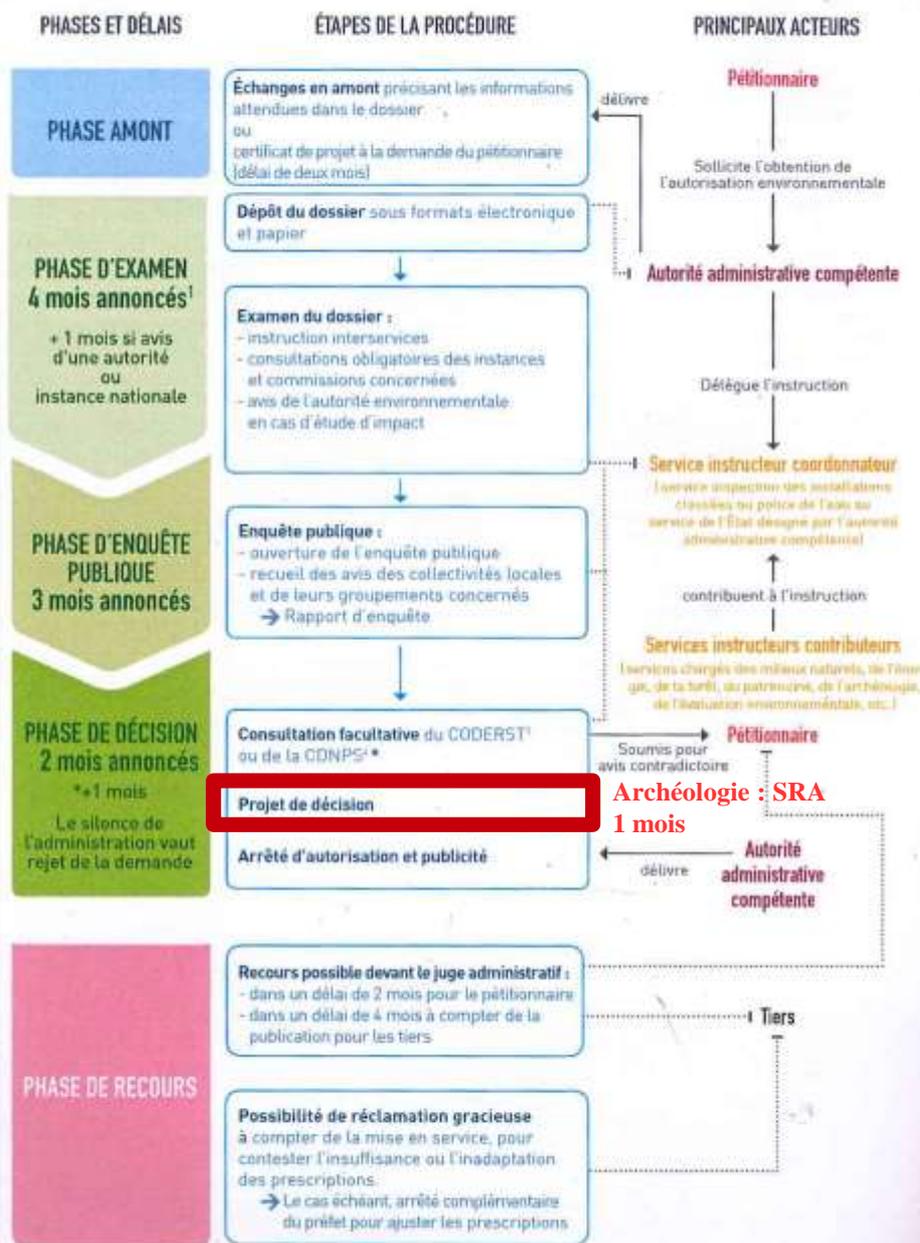


La richesse patrimoniale des cours d'eau
 Un milieu dynamique mais protecteur
 Un patrimoine visible
 ... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
 Exemple d'opérations archéologiques

Outils réglementaires permettant la prescription archéologique

L'autorisation environnementale

LES ÉTAPES ET LES ACTEURS DE LA PROCÉDURE



1. Ces délais peuvent être suspendus, arrêtés ou prorogés : délai suspendu en cas de demande de compléments ; possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet. 2. CNPN : Conseil national de la protection de la nature. 3. CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. 4. CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

La richesse patrimoniale des cours d'eau
 Un milieu dynamique mais protecteur
 Un patrimoine visible
 ... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
 Exemple d'opérations archéologiques

Aide à l'instruction

OBSTACLE A L'ECOULEMENT NATUREL

Code ROE:
Autre Code: RLM_8

LOCALISATION

Nom du cours d'eau: Ruisseau des Maisons **Nom de l'ouvrage:** Buse Celle
Code masse d'eau: FRFR91_3
Espèce cible: Truite fario (15-30 cm)
Usage: Transport routier
 Commune (lieu dit): Barsanges
 Territoire de compétence d'un EPIC: CC de Bugeat Sornac Millevaches Aucoeur
Lambert 93:
 X: 627025 Y: 6498566

L'OUVRAGE



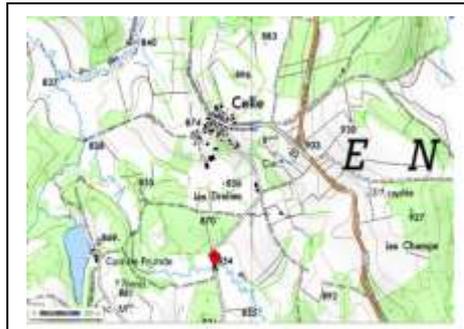
- Type d'ouvrage:
- Seuil
 - Barrage
 - Buse
 - Passage à gué
 - Epis

- Matériau de construction:
- « Pont »
 - Béton
 - Pierre de pisciculture
 - Bois

- Etat:
- Ruine
 - Bon état

Continuité de la lame d'eau O / N

Y / (Y) permanent	(Y) / (Y) saisonnièrement	Métal (Y) / (Y) ponctuellement	Non (Y) / (Y)
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	



Dispos
M
Devis O / N Nature:
Dégravement: O / N Nature:

- Non
- Sans objet

entaires:
 Buse cadre fortement enfoncée; reformation du lit naturel dans la buse; comblement significatif aux abords de la buse.

La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chaminade (Saint-Pardoux-la-Rivière) Rivière Dronne



Signalé dès 1422, maillerie pour le chanvre à la fin du XVIIe s.

La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chaminade (Saint-Pardoux-la-Rivière) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chaminade (Saint-Pardoux-la-Rivière) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chaminade (Saint-Pardoux-la-Rivière) Rivière Dronne



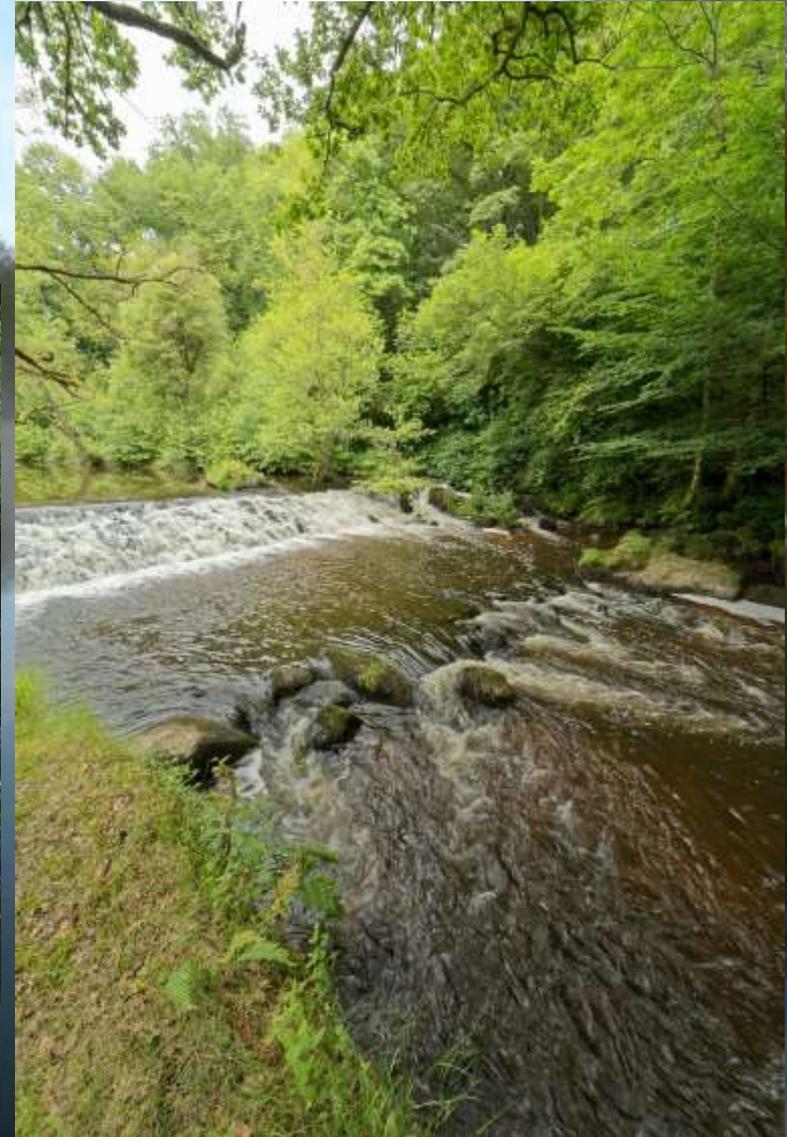
La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chaminade (Saint-Pardoux-la-Rivière) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



Signalé comme forge au XVIe s.

La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau

Un milieu dynamique mais protecteur

Un patrimoine visible

... mais aussi invisible

Patrimoine, législation, réglementation

Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



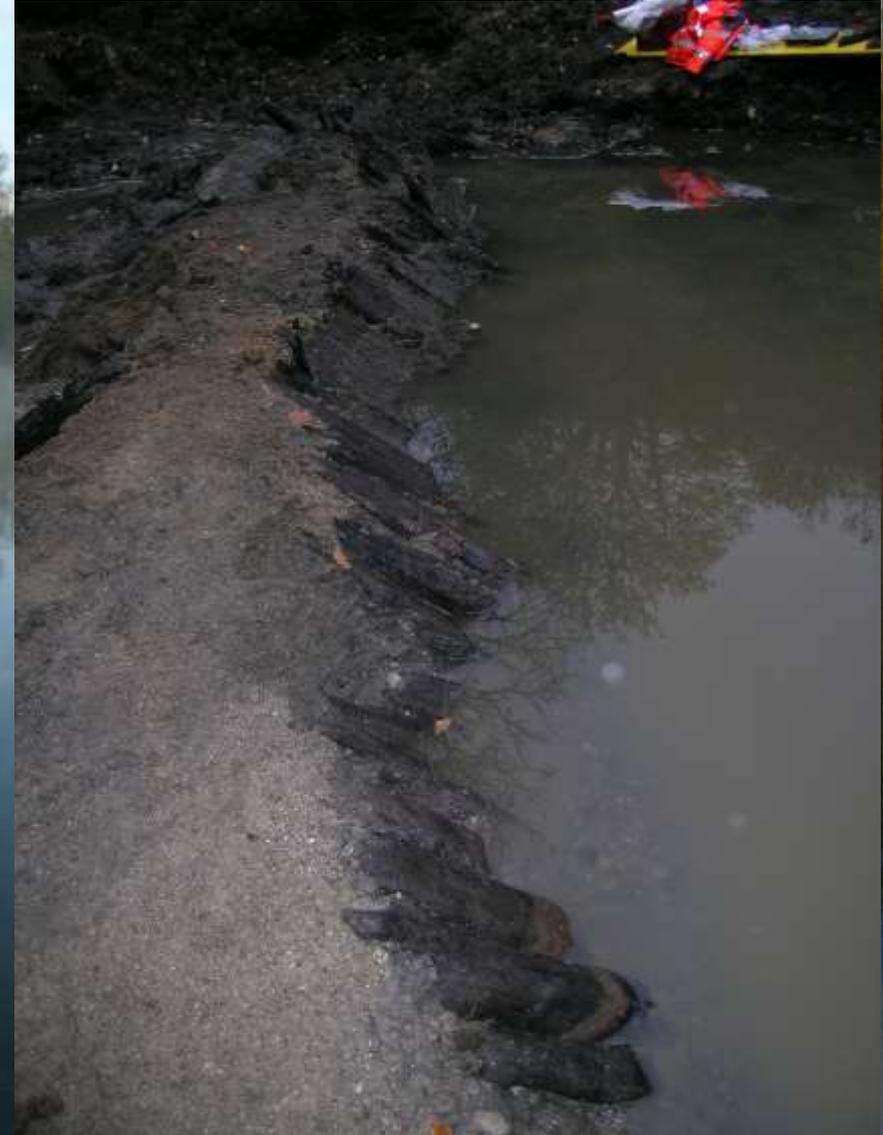
La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne



La richesse patrimoniale des cours d'eau
Un milieu dynamique mais protecteur
Un patrimoine visible
... mais aussi invisible
Patrimoine, législation, réglementation
Exemple d'opérations archéologiques

Moulin de Chapellas (Saint-Saud-la-Coussière, 24) Rivière Dronne





PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Service Régional de l'Archéologie de la Nouvelle Aquitaine

Référents

– Poitou-Charentes / Limousin : Jean-Francois Mariotti

Fabien Loubignac

– Aquitaine :

Raphaël Gestreau

Merci de votre attention